

« Je suis très parfaitement, mon Révérend Père, votre très humble serviteur.

« P. archevêque d'Embrun (13). »

Ces gracieux compliments furent suivis d'autres lettres non moins aimables qui respirent le plus pur intérêt pour la conservation de la foi et de vives inquiétudes sur le sort réservé aux récalcitrants de Saint-Maur. Dom Thuillier, je suppose, espérait l'intervention opportune du prélat contre des proscriptions trop aisées à pressentir, mais ainsi qu'on le verra, il n'obtint guère que de flatteuses paroles.

L'ARCHEVÊQUE D'EMBRUN A DOM V. THUILLIER  
A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

« A Grôlé, le 27 septembre 1729.

« Je ne sais par quel hasard, mon Révérend Père, je n'ai reçu que depuis deux jours la lettre que vous m'avez fait

---

(13) Pierre Guérin de Tencin occupait le siège d'Embrun depuis 1724 : né à Grenoble en 1680, destiné à l'état ecclésiastique, il avait obtenu l'abbaye de Vézelay et le grand vicariat de Sens ; emmené à Rome comme conclave par le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, en 1721, il y demeura en qualité de chargé d'affaires de France. En 1739 il fut promu cardinal et un peu plus d'un an après, à la mort de Mgr de Rochebonne, archevêque de Lyon, il le remplaça et gouverna ce diocèse jusqu'à la fin de sa vie, survenue en 1758. Nous aurons l'occasion plus loin de mentionner sa sœur à laquelle il fut redevable de sa fortune, de ses honneurs, et d'un neveu qui a fait quelque bruit, sous le nom de d'Alembert.